MÉTIER



FAMILLE - ETABLISSEMENTS ET SERVICES PATRIMONIAUX DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME Correspondance RIME Correspondance FPH E/M K1601 E/M FPECUL11 E/M 40020 Gestion de l'information et de la documentation Chargé de collections ou de fonds patrimoniaux Archiviste

MÉTIER

Définition	Collecte et conserve les archives. Conçoit et met en œuvre des instruments de recherche des archives dans le cadre d'un projet scientifique et culturel. Organise les services d'accueil et d'orientation du public et assure la promotion du fonds documentaire • Conservatrice / Conservateur d'archives • Archiviste adjoint-e • Responsable des archives		
Autres appellations			
Facteurs d'évolution	 Réforme territoriale et évolutions institutionnelles Développement de la dématérialisation, en particulier dans le domaine administratif Évolution réglementaire liée à la propriété intellectuelle, à la réutilisation des données publiques, à l'open data Évolution des pratiques culturelles et de la demande sociale en matière de mémoire collective 		
Situation fonctionnelle	 Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles, à la direction générale des services ou directement au responsable du patrimoine Commune, structure intercommunale, département 		
Conditions d'exercice	 Travail en bureau ou sur site Déplacements fréquents Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public Pics d'activité liés à l'organisation d'événements et de manifestations culturelles Permanences administratives Contraintes techniques de pénibilité et de sécurité liées à la gestion d'un site 		
Spécialisations / Extensions	 En fonction du type de documents : actes notariés, etc. En fonction de la taille de la collectivité, encadrement d'un service et d'une équipe 		
Autonomie et responsabilités	 Garant de la qualité scientifique de la conservation des collections Encadrement d'une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité, de l'établissement ou de l'équipement Large autonomie dans l'organisation du travail 		
Relations fonctionnelles	 Relations directes avec les usagers Relations fréquentes avec les entreprises, concessionnaires, institutions Relations fréquentes avec les services centraux et déconcentrés des archives Relations avec les musées dans le cadre d'expositions 		
Moyens techniques	Technologies de l'information et de la communicationLogiciels métiers		
Cadre statutaire	 Cadre d'emplois : Conservateurs territoriaux du patrimoine (catégorie A, filière Culturelle) Cadre d'emplois : Attachés territoriaux de conservation du patrimoine (catégorie A, filière Culturelle) Cadre d'emplois : (catégorie , filière) 		
Conditions d'accès	 Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonctio du cadre d'emplois, concours troisième voie 		
Activités techniques	 Collecte des fonds publics et privés Traitement et classement des fonds Conservation des fonds Communication des fonds d'archives au public Valorisation et médiation des fonds d'archives 		
Activités spécifiques	• Direction d'un service d'archives : gestion budgétaire, animation et pilotage d'une équipe		

Fiche n° 03/D/32

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Collecte des fonds publics et privés

- Appliquer la réglementation en matière de collecte et de tri des archives publiques
- Organiser les relations avec les services versants
- Élaborer des tableaux de gestion
- Faire réaliser les opérations de versement et d'élimination règlementaire
- Collecter des fonds d'archives d'origine privée : développer les relations avec les donateurs, connaître et suivre le marché privé, assurer la sécurité juridique des fonds collectés

Traitement et classement des fonds

- Élaborer des instruments de recherche en lien avec les objectifs de diffusion
- Assurer le suivi des publications (papier ou en ligne)
- Élaborer et appliquer un plan de classement
- Rédiger une description archivistique normalisée
- Réaliser et contrôler l'indexation

Conservation des fonds

- Organiser et mettre en œuvre une politique de conservation préventive et curative
- Organiser et mettre en œuvre le récolement réglementaire des fonds et les bilans sanitaires
- Assurer le suivi des prêts pour des expositions
- Assurer un suivi du climat et de l'état sanitaire des magasins d'archives

Communication des fonds d'archives au public

- Organiser l'accueil des lecteurs
- Assurer le suivi des statistiques de fréquentation
- Instruire les demandes de communication par dérogation aux délais réglementaires de communicabilité
- Accompagner et guider les lecteurs dans leurs recherches
- Répondre aux besoins de consultation des services versants

Valorisation et médiation des fonds d'archives

- Mettre en œuvre l'offre pédagogique et culturelle préalablement définie
- Assurer le commissariat d'expositions, la coordination de publications
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des plans de numérisation
- Participer à la conception d'un site internet et assurer la diffusion et l'éditorialisation des données mises en ligne

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Histoire des institutions et de l'histoire locale
- Environnement professionnel (institutionnel, juridique)
- Procédures de collecte et de records management
- · Logiciels métier
- Archivage électronique
- Statut juridique des archives privées et des modalités d'entrée
- Cadre réglementaire du classement et plans de classement
- Principes de la description archivistique, des normes en vigueur (ISAD-G, ISAAR) et des vocabulaires normalisés
- Paléographie, latin, langues régionales
- Standards d'encodage XML EAD et EAC
- Principes de la conservation préventive et de la restauration
- Principes d'aménagement de locaux d'archives
- · Régie des œuvres
- Outil informatique de récolement
- Réglementation en matière de communication d'archives publiques
- Réglementation des ERP

- > SAVOIRS GÉNÉRAUX
- Internet, réseaux sociaux

----- 3 ARCHIVISTE

- Méthodes de valorisation des archives : exposition, ateliers pédagogiques, etc.
- Normes en matière d'expositions
- Formats de numérisation
- Code de la propriété intellectuelle et du droit des images

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ORGANISATION ET ANIMATION DE	Code NSF P1	Organisation et animation de partenariats
PARTENARIATS		
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	Définition et pilotage d'un projet d'organisation
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	Encadrement de direction ou de service
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE	Code NSF P4	Conduite et contrôle des procédures administratives et suivi juridique
PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE		
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE	Code NSF P4	Gestion de la commande publique
PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE		
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	Élaboration d'un plan de financement
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	Élaboration et suivi du budget
GESTION PATRIMONIALE ET	Code NSF P7	Planification des besoins patrimoniaux
D'ÉQUIPEMENTS		
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	Évaluation des projets et politiques publiques
INFORMATION - COMMUNICATION -	Code NSF T2	Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication
CONCERTATION		
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Code NSF P6	Participation à la gestion des ressources humaines